

L'approvisionnement en argent liquide prend place dans la Constitution

NUMÉRAIRE Le vote en faveur du contre-projet à l'initiative du Mouvement Liberté Suisse, à forte valeur symbolique, ne changera rien dans le quotidien des habitants et des institutions financières

LASSILA KARUTA, ZÜRICH

C'était une campagne spéciale à plus d'un titre. Les initiants de «L'argent liquide, c'est la liberté», n'auront rien dépensé pour faire entendre leurs voix mais le résultat final est là. Les Suisses veulent, à une grande majorité, inscrire la garantie de l'approvisionnement du cash dans la Constitution. Mais au final, c'est le contre-projet du Conseil fédéral qui aura convaincu, à plus de 70%.

«Nous sommes également satisfaits que le contre-projet soit accepté car il reprend l'essentiel des demandes de l'initiative», indique le conseiller national Nicolas Kolly, membre de l'UDC, unique grand parti qui soutenait le projet lancé par le Mouvement Liberté Suisse. Même si le député fribourgeois, portant aussi la casquette de porte-parole pour cette initiative en Suisse romande, estime que le texte des initiants était plus précis, il salue les résultats de la votation permettant, selon lui, «la protection» du cash dans la Constitution.

Quelques nuances séparaient en effet les deux projets. Le Mouvement Liberté Suisse soutenait dans son texte que l'approvisionnement en argent liquide devrait être assuré par la Confédération, tandis que le Conseil fédéral estimait que ce rôle revenait à la Banque nationale suisse (BNS). Par ailleurs, la Confédération avait élaboré un contre-projet car certaines formulations des initiants auraient pu induire des incertitudes juridiques. Et à l'exception de l'UDC, toutes les principales formations politiques soutenaient le Conseil fédéral. Grâce à la votation, il sera aussi marqué dans la Constitution que le franc est la monnaie helvétique.

Les paiements numériques s'imposent

«Nous voyons qu'en Suisse, et dans de nombreux autres pays, on se dirige vers une société marquée par la disparition des moyens de paiements liquides et le but de cette initiative est de combattre cette tendance», estime Nicolas Kolly.

Mais en réalité, ce vote n'arrête pas la numérisation croissante des moyens de paiement. Alors qu'en 2017 plus de 70% des paiements effectués dans notre pays étaient encore en espèces, cette proportion est tombée à 30% en 2024, selon des



«L'argent liquide continue d'avoir une signification importante en Suisse»

KARIN KELLER-SUTTER,
CONSEILLÈRE FÉDÉRALE

chiffres de la Banque nationale suisse. Par ailleurs un commerce peut, s'il le veut et l'indique clairement à sa clientèle, continuer à refuser des billets ou des pièces de monnaie.

«Chacun demeurera libre d'utiliser le moyen de paiement qu'il préfère mais

cette initiative oblige la Confédération et la Banque nationale à mettre à la disposition de la population suffisamment de cash», fait valoir le Fribourgeois. Ces dernières semaines, Berne a de son côté fait remarquer que la votation engendrera aucune nouvelle tâche, ni des coûts supplémentaires. Et la Banque nationale continuera à assurer son rôle d'émission comme elle le faisait auparavant. Il existe en effet déjà des textes de loi régissant ce secteur.

«C'est désormais acquis. La garantie de l'approvisionnement de l'argent numéraire et la monnaie suisse sont inscrites dans la Constitution. Le contre-projet du Conseil fédéral avait le même objectif que l'initiative mais avec des formulations différentes», résume la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, lors d'une conférence de presse tenue à Berne. La ministre responsable des Finances a en outre précisé que le vote n'avait pas d'impact sur le quotidien des citoyens et des entreprises. «L'argent liquide continue d'avoir une signification importante en Suisse même s'il est moins utilisé dans la vie de tous les jours. Il reste aussi un important moyen de paiement», souligne-t-elle.

L'initiative souligne toutefois l'importance symbolique du franc pour les

Suisses. Selon un sondage de la BNS, 95% des personnes interrogées restent «attachées» au numéraire. Même s'il perd de son importance en tant que moyen de paiement au quotidien, il reste apprécié comme une alternative disponible et une réserve de valeur, avaient aussi rappelé l'Université de Saint-Gall et la Haute Ecole zurichoise de sciences appliquées lors de la publication d'une étude bisannuelle sur le sujet en août 2025.

Stabilité et indépendance

Jan Chiarelli, un historien spécialiste du franc, souligne pour sa part que cette initiative permet d'inscrire un «symbole fort» dans la Constitution. «Les gens n'ont pas seulement voté pour l'argent liquide, les billets et les pièces de monnaie, mais plutôt tout ce que représente la monnaie helvétique», affirme l'expert. «Le franc fait référence à la stabilité de notre économie. Il est aussi le signe de l'indépendance de la Suisse vis-à-vis de l'Union européenne notamment. C'est également un outil fédérateur entre les différentes régions linguistiques du pays et une marque de confiance envers les autorités fédérales. Ce n'est donc pas étonnant que c'est le contre-projet du Conseil fédéral qui recueille le plus de voix.» ■